



## **RÉSOLUTION NUMÉRO 15-10-2746**

**‘Demande d’autorisation au Ministère du développement durable, de l’environnement et de la lutte contre les changements climatique (MDDELCC)’**

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité Zip de la rive nord de l’estuaire en partenariat avec la Municipalité de Longue-Rive doit réaliser des travaux de stabilisation des berges et de protection du marais, secteur Pointe-à-Émile.

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

**QUE** la Municipalité de Longue-Rive mandate le Comité Zip de la rive nord de l’Estuaire à représenter la Municipalité de Longue-Rive au ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), dans le but d’obtenir l’autorisation requise pour effectuer les travaux.

## **RÉSOLUTION NUMÉRO 15-10-2747**

**‘Autorisation à poursuivre les démarches pour le projet de distribution d’eau potable, d’évacuation et de traitement d’eaux usées et de voirie’**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Longue-Rive a obtenu les derniers estimés du projet de distribution d’eau potable, d’évacuation et de traitement d’eaux usées et de voirie;

**ATTENDU QUE** le Ministère des affaires municipales et de l’occupation du territoire dans sa correspondance du 14 septembre 2015 nous demande notre accord pour poursuivre la réalisation du projet et payer notre part des coûts admissibles estimés;

**ATTENDU QUE** le ministère des transports du Québec doit préparer le protocole de réalisation pour la reconstruction de la voirie sur l’ancienne route 138 et qu’il s’agit d’une opportunité pour la municipalité de Longue-Rive de profiter de ces travaux pour remplacer le réseau d’aqueduc et installer un réseau d’égout;

**ATTENDU QU’**une séance d’information aux citoyens pour expliquer les éléments du projet a été réalisée le 13 octobre dernier;

**ATTENDU QUE** la municipalité devra procéder à la préparation d’un règlement d’emprunt tout en respectant les procédures municipales;

**ATTENDU QUE** les étapes de préparation de ce projet comme la préparation d’un protocole d’entente avec le MTQ, la préparation d’un règlement d’emprunt et son processus d’approbation par le MAMOT, engendre des délais qui sont importants;

**ATTENDU QUE** le MTQ nous a permis de prolonger le délai de réalisation de ses travaux dans l’ancienne route 138 et que nous devons garder cette fenêtre d’opportunité jusqu’à ce qu’une décision finale soit prise par les autorités et la municipalité pour bénéficier des travaux de voirie du MTQ;

**ATTENDU QUE** nous avons déjà une promesse d’aide financière d’envergure dans le programme FCCQ pour ce projet et que nous devons confirmer au MAMOT nos intentions à poursuivre les démarches pour la réalisation de ce projet dans les meilleurs délais afin de conserver les sommes réservées dans la promesse d’aide;

**Par conséquent,**

**il est proposé par : Madame la conseillère Julie Brisson**

**et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

**QUE** la Municipalité de Longue-Rive est d'accord à poursuivre la réalisation du projet et à payer sa part des coûts admissibles estimés le tout conditionnellement à l'approbation d'un éventuel règlement d'emprunt pour la réalisation des travaux, à la signature des différents protocoles avec le MTQ et le MAMOT, ainsi qu'à l'obtention des certificats d'autorisation de travaux du ministère de l'environnement.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-10-2748**  
**'Levée de l'assemblée'**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Jean-Paul Giroux  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que l'assemblée soit levée et est levée à 20 heures 45.

---

Donald Perron  
Maire

---

Hélène Boulianne  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière